

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ARSÈNE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le **4 OCTOBRE 2010** de 20h00 À 22 h 50 à l'Édifice municipal.

Sont présents les conseillers :

M ^{me} Claire L. Bérubé	M ^{me} Véronique Dionne
M. Berthier Thériault	M. Martin Gendron
M. Mario Lebel	M. Richard Lebel

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur, le maire M. André Roy. M. François Michaud, directeur général, agit comme secrétaire de la séance, il y a 28 présences.

1. **PRIÈRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM;**
La session débute par la prière, monsieur le maire souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal.
- 2010-238 2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**
Mario Lebel propose et il est appuyé par Claire L. Bérubé d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est lu M. le maire en maintenant le point 20, intitulé « Affaires Nouvelles » ouvert.
Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
- 2010-239 3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2010;**
Berthier Thériault propose et il est appuyé de Véronique Dionne d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 septembre 2010 tel qu'il est résumé et déposé aux archives.
Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.
4. **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL;**
Le suivi du procès-verbal est fait et le tout semble conforme.
- 2010-240 5. **RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS;**
Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Berthier Thériault de ratifier tous les actes antérieurs posés par les membres du conseil dans l'exercice de leurs fonctions et que le conseil municipal maintient sa position dans les objets élaborés précédemment.
Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.
6. **CORRESPONDANCE;**
Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :
 - ✓ MDDEP : rapport de forage d'un puits;
 - ✓ OBAKIR : gestion de l'eau par bassin versant;
 - ✓ Monique Lapierre : pour les taxes en 4 versements et l'évaluation;
 - ✓ Réception d'un chèque de 250\$ de l'équipe du baseball mineur pour le tableau afficheur;
 - ✓ Vente de vieux fer pour 2459.33\$;
- 2010-241 6.A. **LETTRÉ DE REMERCIEMENT POUR MARIE-LYNE TRÉPANIÉR :**
Richard Lebel propose et il est appuyé par Mario Lebel de transmettre une lettre de remerciement à M^{me} Marie-Lyne Trépanier pour son implication dans le baseball mineur et l'organisation des cours de musique.
Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.
- 2010-242 6.B. **LETTRÉ DE REMERCIEMENT POUR LES AUTRES ORGANISMES DE LA PAROISSE :**
Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Claire L. Bérubé de transmettre une lettre de remerciement à tous les organismes bénévoles de la paroisse qui organisent des activités à un moment ou l'autre durant l'année.
Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.
 - ✓ MRC Rivière-du-Loup : avis public du règlement 167-09;
 - ✓ Dany Dupuis : rapport mensuel d'activités en septembre 2010;
 - ✓ Hydro-Québec : sondage sur la satisfaction des collectivités;
 - ✓ MRC de Rivière-du-Loup : réception d'un chèque de 1 400,70\$ pour le site web;

2010-243

6.C. COLLOQUE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Claire L Bérubé d'autoriser M^{me} Audrey Réhel à participer au colloque en gestion des ressources humaines qui aura lieu à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup le 27 octobre 2010 et de payer les frais d'inscription de 85\$ ainsi que ses dépenses selon le règlement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

2010-244

6.D. COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC :

Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Martin Gendron que la municipalité de la Paroisse de Saint-Arsène endosse la plate-forme de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac dans le but que les gouvernements adoptent et appliquent des mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.

- ✓ MAMROT : accord d'une subvention de 528 700\$ pour le programme PRECO;
- ✓ MMQ : avis de fermeture de dossier de réclamation numéro 100482;
- ✓ Héli-Mistral Inc. : remerciement pour activités des tours d'hélicoptères;
- ✓ FQM : confirmation du cours aux élus pour les contrats municipaux;
- ✓ CRSBP : pour le budget 2011 et pour le projet visioconférence;
- ✓ Fondation de la santé de Rivière-du-Loup : invitation à un concert;
- ✓ DGEQ : pour rapport des dépenses des candidats de 2009;
- ✓ SAE : formation en traitement des eaux usées;
- ✓ Commission Jeunesse du Bas-Saint-Laurent : fonds régional d'investissement;
- ✓ CSS Rivière-du-Loup : invitation à une conférence sur les abus;
- ✓ Bureau du Député : invitation le 23 septembre sur le projet 5 maisons, 5 familles;
- ✓ Fondation Jeunesse de la Côte Sud : invitation à un souper bénéfique;
- ✓ Brigade Incendie de Saint-Arsène : remerciement pour tir de tracteur;
- ✓ Ministre des Transports : subvention de 2963,40\$ pour la voie ferrée;
- ✓ Offre de service de Campor et Sani Lang pour les égouts sanitaires;
- ✓ M. Patrick Ouellet : curriculum vitae pour employé de déneigement;
- ✓ LER : contrôle qualitatif des sols et matériaux;
- ✓ Comité de développement de Saint-Arsène : pour implication;
- ✓ Les prix du patrimoine : bref compte-rendu du 12 septembre 2010;
- ✓ Biologie Aménagement BSL : analyses d'eau sont conformes;
- ✓ Caureq : deux rapports d'intervention des pompiers;
- ✓ CLD : information sur l'organisme et sa mission;
- ✓ Corporation des loisirs de Saint-Arsène : copie d'une lettre transmise à Marie-Lyne Trépanier concernant le baseball mineur et l'école de musique;
- ✓ Servitech : dépôt du rôle d'évaluation 2011;
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : règlement d'emprunt 174-10, projet éolien et projet de modification de règlements pour l'urbanisme;
- ✓ Permis de construction et réparation émis à : Denise Bélanger, Hélène Dumont, Marcel Dubé, Serge Perreault;
- ✓ Rapport consommation d'eau à 35 013 gallons en moyenne par jour;
- ✓ Rapport de temps des employés municipaux.

2010-245

7. COMPTES À PAYER;

Mario Lebel propose et il est appuyé de Richard Lebel d'approuver tous les comptes totalisant la somme de 283 625,73\$ et de payer tous les comptes qui, à la prochaine échéance, encourent des intérêts ou des pénalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2010-246

8. OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA SOUFFLEUSE À NEIGE;

La fermeture des soumissions était lundi 27 septembre 2010. Une seule soumission a été reçue.

Mario Lebel propose et il est appuyé de Richard Lebel d'aller en appel d'offres pour la location d'une souffleuse à neige avec tracteur, qui sera publié dans le Journal Info Dimanche du 13 octobre 2010 avec dépôt des soumissions au plus tard le 28 octobre 2010.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2010-247

9. DEMANDE D'APPUI POUR AUTOBUS LA QUÉBÉCOISE;

Berthier Thériault propose et il est appuyé de Martin Gendron que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Arsène donne son appui aux administrateurs d'Autobus La Québécoise dans ses démarches pour obtenir un permis d'autobus de transport nolisé. Il serait bénéfique pour notre municipalité de pouvoir compter sur les services de cette entreprise.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

- 10. DEMANDE DE CHANGEMENT DE LA ZONE 3-H;**
- Ce dossier est remis à plus tard.
- 2010-248** **11. ANIMATION RURALE – DEMANDE DE 3 JOURS PAR SEMAINE;**
- Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Martin Gendron d'aviser la CDC du KRTB que la municipalité souhaite ardemment obtenir les services d'un agent de développement à raison de 3 jours par semaine à compter du 1^{er} janvier 2011.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et des conseillères présents.
- 2010-249** **12. FABRIQUE DE SAINT-ARSÈNE ET PROJET CHAUFFAGE;**
- Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Claire L. Bérubé de verser une somme de 1 500\$ à la Fabrique de Saint-Arsène pour son projet de chauffage extérieur de l'Église.
- Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.
- 13. CORRESPONDANCE LES ENTREPRISES LAVOIE DION;**
- La municipalité a reçu une copie du rapport du MDDEP (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs), en fait il s'agit d'un avis technique sur la présence d'espèces floristiques (Cyripedium reginae et Cyripedium acaule) sur les lots 52, 82 et 87.
- Le directeur général a procédé aussi à la lecture de diverses correspondances dans le dossier « Les Entreprises Lavoie Dion Inc. »
- Ces documents sont déposés aux archives.
- 14. DEMANDE DE LOCAUX PAR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-ARSÈNE;**
- Une rencontre sera nécessaire avec la direction du Club de l'Âge d'Or de Saint-Arsène afin de discuter de leur demande.
- 2010-250** **15. EMPLOYÉ POUR ENTRETIEN DE LA PATINOIRE;**
- Martin Gendron propose et il est appuyé de Mario Lebel d'aller en appel d'offres dans la circulaire locale afin d'embaucher une personne pour l'entretien de la patinoire durant l'hiver 2010-2011.
- Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.
- 2010-251** **16. FABRIQUE DE SAINT-ARSÈNE ET COMMANDITE DU GYMNASÉ;**
- Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Mario Lebel d'accorder un crédit de location du gymnase de 150\$ pour leur activité du 10 octobre 2010 au Gymnase de Saint-Arsène.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 2010-252** **17. CAUREQ – DEUX RÉOLUTIONS POUR RENOUVELLEMENT DE CONTRATS;**
- Martin Gendron propose et il est appuyé de Véronique Dionne d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité les deux contrats de renouvellement de la « CAUREQ ».
- Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.
- 2010-253** **18. DEMANDE DE LOCAUX DU GROUPE POUSSE VERT;**
- Il est résolu que des représentants du conseil doivent rencontrer les dirigeants du Groupe Pousse Vert au plus tôt afin d'en arriver à une entente.
- 2010-254** **19. MANDAT GÉNIVAR POUR ÉGOUT SANITAIRE;**
- Claire L. Bérubé propose et elle est appuyée de Martin Gendron d'autoriser la firme Génivar de Rivière-du-Loup à effectuer le calcul des pentes pour le déplacement de l'égout sanitaire au sud du chemin de fer. (servitude passant dans les champs et débouchant sur la route 291 à ses deux extrémités). Un budget maximum de 4000\$ est alloué.
- Richard Lebel et Mario Lebel votent contre la résolution, Berthier Thériault et Véronique Dionne votent pour.
- Adoptée **QUATRE VOTES POUR** et **DEUX VOTES CONTRE**.

20. AFFAIRES NOUVELLES :

A. TRAVAUX PRECO;

M. Mario Lebel s'informe sur divers aspects du programme PRECO et des travaux réalisés.

B. PARC INDUSTRIEL;

M. Richard Lebel voudrait qu'on travaille fort pour développer un parc industriel à Saint-Arsène.

2010-255

C. CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE;

Compte tenu que deux conseillers ont été exclus d'une demande de conférence téléphonique de la part de l'avocat de la municipalité dans le dossier « Les Entreprises Lavoie Dion Inc », Mario Lebel propose et il est appuyé de Claire L. Bérubé d'autoriser seulement M. le maire et le directeur général à participer aux conférences téléphoniques lorsque ce sera nécessaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables présents disposent d'une période de questions au cours de laquelle ils s'adressent au conseil municipal.

2010-256

22. LEVÉE DE LA SÉANCE;

À 22 h 50, comme la matière à discuter est épuisée, Véronique Dionne propose et elle est appuyée de Martin Gendron de lever la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

Je, André Roy, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142(2) du Code municipal.

François Michaud, *directeur général*
Et secrétaire-trésorier

André Roy, *maire*